

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

N° 2023 0102

L'An Deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 19 septembre 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Tony BUTHOD GARCON, Gérard RUFFIER LANCHE

Absents excusés : Denis TATOUD (pouvoir donné à Vincent RUFFIER DES AIMES), Emmanuel MAEGEY, Olivier CHENU

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Modification de la subvention du ski Club de Champagny en Vanoise

Le Club de ski de Champagny en Vanoise a pour objectif principal de permettre le développement et la pratique du ski alpin sur le périmètre de la commune.

La Commune s'est engagée à soutenir financièrement le Club de ski, à hauteur de 45 000€ pour l'exercice 2023.

Par délibération du 23 août, le montant de cette subvention a été ramené à 30 000€, le ski Club bénéficiant d'une recette de la Société d'Aménagement de la station de la Plagne de 15 000€ pour l'exercice 2023.

Par courrier en date du 16 septembre 2023, le Ski Club a sollicité la commune afin de revoir sa position et d'octroyer une aide financière supplémentaire.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- DECIDE DE MODIFIER le montant de la subvention communale versée au Ski Club et de le ramener à 36 000 € pour l'exercice 2023.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

